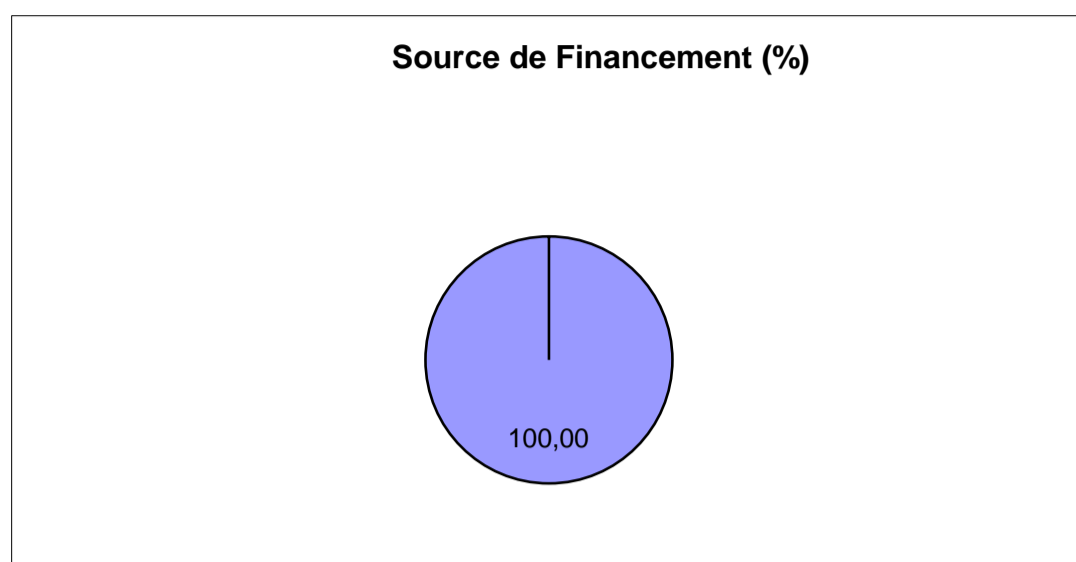


### 3. Le financement de la gestion des déchets



### 4. Votre contribution directe à la commune et le service y afférent

#### a) Description du service minimum

- > Mise à disposition des poubelles à puce de 40, 140 ou 240 L
- > Collectes en porte-à-porte des déchets ménagers organiques
- > Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers résiduels
- > Traitement des déchets collectés
- > 18 vidanges/an de la poubelle verte
- > 12 vidanges/an de la poubelle grise
- > 40 Kg/habitant/an de déchets ménagers organiques
- > 60 Kg/habitant/an de déchets ménagers résiduels
- > Collectes sélectives en porte-à-porte des papiers-cartons, PMC et verres
- > Service de la Ressourcerie
- > Accès au recyparc

#### b) Description du service complémentaire

- > Montant de la taxe proportionnelle en cas de dépassement du service minimum
- > 0,60 €/vidange
- > 0,10 €/Kg de déchets organiques au-delà de 40 Kg/hab/an
- > 0,14 €/Kg de déchets résiduels au-delà de 60 Kg/hab/an et jusqu'à 100 Kg/hab/an
- > 0,18 €/Kg de déchets résiduels au-delà de 100 Kg/hab/an

### 5. Votre contribution via l'achat de certains produits

**Tableau de synthèse du coût des obligations de reprise (art. 12 § 2) – année 2015**

Flux	Organisme de gestion	Coût à la tonne Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers RW / tonnes collectées en RW	Coût par habitant Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers /habitants
Huiles usagées	VALORLUB	433	0,097
Huiles de friture	VALORFRIT	0	0
Piles	BEBAT	6.153,63	1,33
Emballages	FOST PLUS (chiffre pour la Belgique)	81	5,7
Pneus	RECYTYRE	270,19	1,7
DEEE	RECUPEL	168,21	1,63

Nbre habitants en RW au 01/01/15 : 3.589.744 soit 32% de la population

### 6. Comment réduire votre facture déchets ?

#### **Conseils de prévention...**

- \* Compostez à domicile vos déchets organiques et déchets verts.
- \* Evitez le gaspillage de denrées alimentaires (acomoder les restes de repas, gérer votre frigo et dresser une liste de courses)
- \* Pensez au réemploi, à la réparation ou au don à des ressourceries ou des associations locales avant de jeter.
- \* Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselles jetables, piles jetables, ...) ou de mauvaise qualité.
- \* Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe, grands conditionnements).
- \* Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes.
- \* Consommez l'eau du robinet comme eau de boisson afin de réduire les déchets d'emballage et les trajets inutiles.

#### **Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale**

- \* Action de sensibilisation/prévention dans les écoles, les plaines de jeux, les magasins...
- \* Distribution de sacs réutilisables
- \* Collecte de vélos et jouets une fois par an au parc de recyclage

Pour de plus amples informations, visitez le site [www.icdi.org](http://www.icdi.org) ou contactez le service environnement de votre commune : Sandrine LEJEUNE (071/22.93.59)